



PROGRAMME DE L'INTERVENTION **TESTEUR PLATES-FORMES** **ELEVATRICES MOBILES DE** **PERSONNES (PEMP) - R386 CNAMTS**

Durée de l'intervention

- › selon le nombre de tests et les catégories d'engins

Public Concerné

- › Candidats à un CACES®

Nombre de tests / jour

- › 6 tests maximum

PréRequis candidat

- › Maîtriser la lecture, l'écriture et la compréhension du français
- › Aptitude médicale à la conduite des engins et au travail en hauteur
- › Etre âgé de 18 ans et plus sauf dérogation (article D4153-48 du code du travail)

PréRequis organisme

- › Certification CACES®

Attribution Finale

- › CACES®

Lieu

- › Dans l'entreprise pour la partie théorique, dans l'entreprise ou sur un autre site pour la partie pratique

Intervenant

- › Testeur exp^{té} (5 ans), audité Bureau Veritas®, titulaire des CACES® 1B, 3A, 3B R386 à jour de ses recyclages

Pour la pratique

- › Chaque stagiaire devra être équipé d'EPI adéquats
- › Engins et matériel fournis par l'entreprise

Tarifs

- › Voir fiche tarifs

OBJECTIFS

- › Soumettre des candidats aux tests de connaissance et de savoir-faire pour l'obtention d'un certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES®).
- › Eventuellement, élaborer des documents, diaporamas,...à usage de l'organisme testeur

OBLIGATIONS LEGALES

- › Seuls les organismes testeurs certifiés qualifiés par des organismes certificateurs de qualification ont la capacité de délivrer un CACES®.

DETAILS DE L'INTERVENTION

Test théorique :

- › Contrôle des documents administratifs du candidat
- › Conforme à la recommandation n°386 CNAMTS et au FAQ
- › Respect des procédures internes de l'organisme testeur

Test pratique :

- › Contrôle des documents accompagnant l'engin et des EPI
- › Contrôle des équipements nécessaires au test et des engins
- › Conforme à la recommandation n°386 CNAMTS et au FAQ
- › Respect des procédures internes de l'organisme testeur

Possibilités supplémentaires :

- › Elaboration de documents de tests à destination de l'organisme testeur (diaporama, QCM...)

RECYCLAGE

- › Le recyclage pour ce type d'engin doit s'effectuer tous les 5 ans